

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SAINTES - 1708 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/08/2024 - 4527 - 2012 B 00661 - 790 030 050 - TRANSPOST OCEAN





Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/MCU/2012 B 00661

TRANSPOST OCEAN

14 RUE DES MARRONNIERS

17600 PISANY

Nos références : MCU/2012 B 00661

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Denomination sociale : TRANSPOST OCEAN

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

14 RUE DES MARRONNIERS
17600 PISANY

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 790030050 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 21/08/2024 le dépôt, enregistré sous le numéro 2024/4527, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2023

Récépissé délivré le 21/08/2024

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ





Déposé le 21/08/2024
N° RCS 212B 661
N° de dépôt 6527

TRANSPPOST OCEAN
Société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : 14 Rue des Marronniers, 17600 PISANY
RCS SAINTES 790 030 050

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -79 483,85 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-79 483,85 €
Au compte « report à nouveau »	-79 483,85 €
S'élevant ainsi à -79 483,85 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

272 000,00 euros, soit 5,44 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 27 200,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 244 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

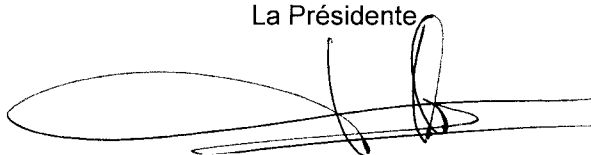
Exercice clos le 31 décembre 2022 :

174 892,40 euros, soit 3,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 489,24 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 157 403,16 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente





Comptes annuels

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS TRANSPST OCEAN

14 rue des Marronniers

17600 PISANY

APE : 4941A-

Siret : 79003005000039

*copie certifiée
conforme*



CABINET BASSANT LANGLET ET ASSOCIÉS

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Nouvelle Aquitaine

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale Ouest Atlantique

72 Bis Rue Saint Palfais

17100 SAINTES

Vertical line on the left side of the page.

Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan	4
Compte de Résultat	6
Annexe	7

1

Comptes annuels

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 354	32 910	7 444	8 850
Fonds commercial	1 353 133	201 644	1 151 489	1 353 133
Immobilisations corporelles				
Terrains	15 995	15 995		
Constructions	62 721	59 415	3 306	5 577
Installations techniques, matériel et outilla	186 360	118 279	68 081	47 481
Autres immobilisations corporelles	291 452	197 131	94 321	58 436
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	55 726		55 726	55 726
Autres titres immobilisés	244		244	244
Autres immobilisations financières	165 800		165 800	170 819
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 171 784	625 374	1 546 410	1 700 266
Stocks				
Matières premières et autres approv.	39 285		39 285	54 744
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 915 615		1 915 615	2 358 822
Fournisseurs débiteurs	8 517		8 517	9 424
Etat, Impôts sur les bénéfices	47 390		47 390	20 569
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	182 081		182 081	257 031
Autres créances	3 488 287		3 488 287	3 308 165
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				86
Disponibilités	757 599		757 599	1 123 575
Charges constatées d'avance	390		390	7 131
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 439 164		6 439 164	7 139 548
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 610 948	625 374	7 985 575	8 839 813

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	500 000	500 000
Réserve légale	50 000	50 000
Autres réserves	2 545 237	2 545 237
Résultat de l'exercice	-79 484	174 892
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 015 753	3 270 129
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	173 916	257 906
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	173 916	257 906
Emprunts	930 096	1 397 278
Découverts et concours bancaires	11 835	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	941 931	1 397 278
Emprunts et dettes financières diverses	980	980
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 449 763	1 011 903
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 355 517	1 585 179
Personnel	389 476	460 591
Organismes sociaux	215 078	332 549
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	390 249	421 066
Autres dettes fiscales et sociales	19 619	27 187
Dettes fiscales et sociales	1 014 422	1 214 369
Autres dettes	33 292	75 045
TOTAL DETTES	4 795 906	5 311 778
TOTAL PASSIF	7 985 575	8 839 813

Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	13 771 744	16 876 348
Autres produits	410 476	623 012
Total	14 182 219	17 499 361
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Variation de stock (m.p.)	15 460	43 660
Autres achats & charges externes	8 834 881	11 029 252
Total	8 850 341	11 072 912
MARGE SUR M/SES & MAT	5 331 879	6 426 449
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	160 739	203 752
Salaires et Traitements	4 366 459	4 997 546
Charges sociales	751 743	806 066
Amortissements et provisions	247 840	42 425
Autres charges	36	4
Total	5 526 816	6 049 791
RESULTAT D'EXPLOITATION	-194 937	376 657
Produits financiers	117 613	60 189
Charges financières	72 000	23 016
Résultat financier	45 613	37 172
RESULTAT COURANT	-149 324	413 830
Produits exceptionnels	176 571	53 194
Charges exceptionnelles	106 730	188 302
Résultat exceptionnel	69 840	-135 108
Impôts sur les bénéfices		103 829
RESULTAT DE L'EXERCICE	-79 484	174 892

Comptes annuels

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRANSPORT OCEAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 7 985 575 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 79 484 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 353 133			1 353 133
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 404	3 950		40 354
Immobilisations incorporelles	1 389 537	3 950		1 393 487
- Terrains	15 995			15 995
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	62 721			62 721
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 930	46 430		186 360
- Installations générales, agencements aménagement divers	89 074	55 567	17 248	127 390
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	164 061			164 061
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	471 778	101 997	17 248	556 527
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	55 726			55 726
- Autres titres immobilisés	244			244
- Prêts et autres immobilisations financières	170 819	3 514	8 533	165 800
Immobilisations financières	226 788	3 514	8 533	221 770
ACTIF IMMOBILISE	2 088 103	109 462	25 781	2 171 784

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	1 353 132
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 353 133

Dépréciation du fonds commercial : 201 644 EURO

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 554	5 356		32 910
Immobilisations incorporelles	27 554	5 356		32 910
- Terrains	15 995			15 995
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	57 144	2 271		59 415
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	92 449	25 830		118 279
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 345	12 028	10 304	33 069
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 352	710		164 061
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	360 284	40 839	10 304	390 820
ACTIF IMMOBILISE	387 838	46 196	10 304	423 730

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 808 081 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	165 800		165 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 915 615	1 915 615	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	390	390	
Total	5 808 081	5 642 280	165 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	17 934
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	73 552
Total	91 486

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 EURO décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 10.00 EURO.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	257 906		83 990		173 916
Total	257 906		83 990		173 916
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			83 990		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 795 906 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 835	11 835		
- à plus de 1 an à l'origine	930 096	390 052	540 044	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	980	980		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 355 517	1 355 517		
Dettes fiscales et sociales	1 014 423	1 014 423		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 488 055	1 488 055		
Produits constatés d'avance				
Total	4 795 906	4 255 862	540 044	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	467 004			
(**) Dont envers les associés	1 449 763			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 13 517 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	391 225	391 225	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	391 225	391 225	

Nantissement auprès de la Caisse d'Epargne pour 250 actions de la Société DUPIN

Caution JPLM pour 147 996 €

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	14 280
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	343
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	317 903
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	46 381
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	57 832
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	7 885
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	16 638
TAXE APPRENTISSAGE CAP	786
FORMATION CAP	370
DIVERS - CHARGES À PAYER	28 000
Total	490 417

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	390		
Total	390		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 147 personnes.

Effectif moyen 2021 : 172 salariés

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 83 315 EURO

TRANSPPOST OCEAN

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500.000 €uros

14 Rue des Marronniers
17600 PISANY



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2023

copie certifiée conforme

TRANSPPOST OCEAN

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500.000 Euros

14 Rue des Marronniers
17600 PISANY



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2023

A l'assemblée générale de la société TRANSPPOST OCEAN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPPOST OCEAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués tels que décrits dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous vous informons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

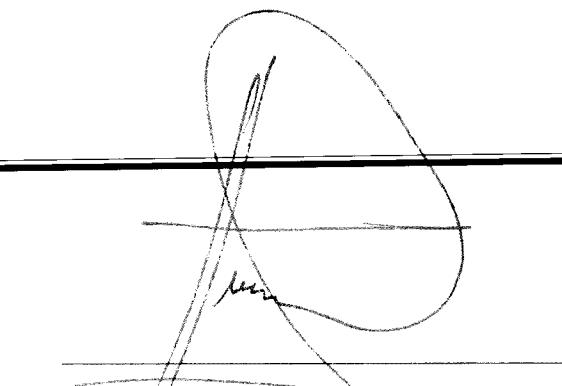
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saintes, le 12 juin 2024



**Pour la SARL SCORE,
Jérôme PERNOT
Commissaire aux comptes**

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 354	32 910	7 444	8 850
Fonds commercial	1 353 133	201 644	1 151 489	1 353 133
Immobilisations corporelles				
Terrains	15 995	15 995		
Constructions	62 721	59 415	3 306	5 577
Installations techniques, matériel et outilla	186 360	118 279	68 081	47 481
Autres immobilisations corporelles	291 452	197 131	94 321	58 436
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	55 726		55 726	55 726
Autres titres immobilisés	244		244	244
Autres immobilisations financières	165 800		165 800	170 819
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 171 784	625 374	1 546 410	1 700 266
Stocks				
Matières premières et autres approv.	39 285		39 285	54 744
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 915 615		1 915 615	2 358 822
Fournisseurs débiteurs	8 517		8 517	9 424
Etat, Impôts sur les bénéfices	47 390		47 390	20 569
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	182 081		182 081	257 031
Autres créances	3 488 287		3 488 287	3 308 165
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				86
Disponibilités	757 599		757 599	1 123 575
Charges constatées d'avance	390		390	7 131
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 439 164		6 439 164	7 139 548
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 610 948	625 374	7 985 575	8 839 813

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	500 000	500 000
Réserve légale	50 000	50 000
Autres réserves	2 545 237	2 545 237
Résultat de l'exercice	-79 484	174 892
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 015 753	3 270 129
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	173 916	257 906
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	173 916	257 906
Emprunts	930 096	1 397 278
Découverts et concours bancaires	11 835	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	941 931	1 397 278
Emprunts et dettes financières diverses	980	980
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 449 763	1 011 903
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 355 517	1 585 179
Personnel	389 476	460 591
Organismes sociaux	215 078	332 549
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	390 249	421 066
Autres dettes fiscales et sociales	19 619	27 187
Dettes fiscales et sociales	1 014 423	1 241 293
Autres dettes	33 292	75 045
TOTAL DETTES	4 795 906	5 311 778
TOTAL PASSIF	7 985 575	8 839 813

Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	13 771 744	16 876 348
Autres produits	410 476	623 012
Total	14 182 219	17 499 361
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Variation de stock (m.p.)	15 460	43 660
Autres achats & charges externes	8 834 881	11 029 252
Total	8 850 341	11 072 912
MARGE SUR M/SES & MAT	5 331 879	6 426 449
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	160 739	203 752
Salaires et Traitements	4 366 459	4 997 546
Charges sociales	751 743	806 066
Amortissements et provisions	247 840	42 425
Autres charges	36	4
Total	5 526 816	6 049 791
RESULTAT D'EXPLOITATION	-194 937	376 657
Produits financiers	117 613	60 189
Charges financières	72 000	23 016
Résultat financier	45 613	37 172
RESULTAT COURANT	-149 324	413 830
Produits exceptionnels	176 571	53 194
Charges exceptionnelles	106 730	188 302
Résultat exceptionnel	69 840	-135 108
Impôts sur les bénéfices		103 829
RESULTAT DE L'EXERCICE	-79 484	174 892

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRANSPPOST OCEAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 7 985 575 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 79 484 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				1 353 133
- Fonds commercial	1 353 133			40 354
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 404	3 950		
Immobilisations incorporelles	1 389 537	3 950		1 393 487
- Terrains	15 995			15 995
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	62 721			62 721
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 930	46 430		186 360
- Installations générales, agencements aménagement divers	89 071	55 567	17 248	127 390
- Matériel de transport				164 061
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	164 061			
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	471 778	101 997	17 248	556 527
- Participations évaluées par mise en équivalence				55 726
- Autres participations	55 726			244
- Autres titres immobilisés	244			165 800
- Prêts et autres immobilisations financières	170 819	3 514	8 533	
Immobilisations financières	226 788	3 514	8 533	221 770
ACTIF IMMOBILISE	2 088 103	109 462	25 781	2 171 784

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	1 353 132
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 353 133

Dépréciation du fonds commercial : 201 644 EURO

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 554	5 356		32 910
Immobilisations incorporelles	27 554	5 356		32 910
- Terrains	15 995			15 995
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	57 144	2 271		59 415
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	92 449	25 830		118 279
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 345	12 028	10 304	33 069
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 352	710		164 061
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	360 284	40 839	10 304	390 820
ACTIF IMMOBILISE	387 838	46 196	10 304	423 730

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 808 081 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	165 800		165 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 915 615	1 915 615	
Autres	3 726 275	3 726 275	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	390	390	
Total	5 808 081	5 642 280	165 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	17 934
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	73 552
Total	91 486

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 EURO décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	257 906		83 990		173 916
Total	257 906		83 990		173 916
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			83 990		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 795 906 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 835	11 835		
- à plus de 1 an à l'origine	930 096	390 052	540 044	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	980	980		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 355 517	1 355 517		
Dettes fiscales et sociales	1 014 423	1 014 423		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 483 055	1 483 055		
Produits constatés d'avance				
Total	4 795 906	4 255 862	540 044	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	467 004			
(**) Dont envers les associés	1 449 763			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 13 517 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	391 225	391 225	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	391 225	391 225	

Nantissement auprès de la Caisse d'Epargne pour 250 actions de la Société DUPIN

Cautions JPLM pour 147 000 €

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	14 280
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	343
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	317 903
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	46 381
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	57 832
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	7 885
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	16 638
TAXE APPRENTISSAGE CAP	786
FORMATION CAP	370
DIVERS - CHARGES À PAYER	28 000
Total	490 417

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	390		
Total	390		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 147 personnes.

Effectif moyen 2021 : 172 salariés

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 83 315 EURO

